Partie destinée à l'adhérent

Cma Natation

Saison 2024/2025

### ADOS PRE-COMPETITION

#### **CONDITIONS GENERALES**

- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés
- Bermuda et calecon interdits
- Bonnet de bain obligatoire
- Respect des heures de début de cours (accord possible avec l'entraîneur)
- Paniers vestiaires interdits sur les bassins
- Accès aux vestiaires 10 minutes avant le cours
- Accès aux bassins jusqu'à 10 minutes après le début du cours
- Evacuation des vestiaires 10 minutes après la fin du cours
- Présentation de la carte d'adhérent à chaque cours
- En cas de perte, une participation de 6 euros vous sera demandée pour frais de secrétariat

#### DROIT D'ACCES ET DE RECTIFICATION

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

### Coma Natation

Centre Nautique Municipal Marlène Peratou 2 rue Edouard POISSON 93300 AUBERVILLIERS Tél: 09 54 77 23 09 / 06 71 66 52 47

Email: cmanatation@yahoo.fr

# Cma Natation

Saison 2024/2025

### ADOS PRE-COMPETITION

#### LIEU DE PRATIOUE

### CENTRE NAUTIOUE MUNICIPAL MARLENE PERATOU

2 rue Edouard POISSON 93300 AUBERVILLIERS

Lors de l'adhésion, i'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du CMA NATATION.

Je déclare qu'une notice assurance m'a été remise par l'association.

Je reconnais avoir pris connaissance:

- Des garanties de base individuelle accident inclus dans la cotisation.
- Des garanties complémentaires mises à ma disposition par la F.S.G.T.et la FFN. Si vous voulez prendre ces garanties, il faudra régler en supplément le montant de la licence de la fédération choisie.
- Des modalités de mise en œuvre de ces garanties et des formalités accomplir en cas d'accident survenant pendant la pratique sportive.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE SAUF POUR RAISON MEDICALE JUSTIFIEE. EN CAS DE REMBOURSEMENT LE MONTANT SERA CALCULE AU PRORATA DES COURS DISPENSES ET EN FONCTION DES FRAIS ANNEXES

AUCUNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE JOUR OU D'HORAIRE DES COURS NE SERA ACCEPTEE APRÈS L'INSCRIPTION

Date X

Signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé » X



## **ADOS PRE-COMPETITION**

### BULLETIN D'ADHESION

\* Merci d'écrire lisiblement en lettres capitales

ADHERENT

Nom: Prénom:	
Nationalité : Fille □	Garçon □
Date de naissance : Lieu de naissance	·
Adresse:	
Ville:	
Téléphone : domicile : Portable :	
Email:	
PARENTS	
Nom et prénom des parents :	
Adresse:	
Ville: Code postal:	
Tél: domicile travail:	
Portable :	
Eman :	
	•••••
PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'URGENCE	
Nom: Prénom:	
Adresse:	
Ville: Code postal:	
Téléphone : domicile travail :	
Portable:	
En cas de besoin le soussigné autorise les responsables du CM.	
toutes dispositions en vue de la mise en application des traitemen	nts de première urgence
W	
Date <b>X</b>	
Signature des parents <b>X</b>	

### **ADOS PRE-COMPETITION**

Reprise des activités : 10 OCTOBRE 2024

#### Critères:

De 11 ans (collégiens) à 16 ans ; Assiduité aux entraînements Participations obligatoires aux compétitions\_ Equipement du club obligatoire aux compétitions (Tee-shirt et bonnet) Pull boy, palmes à la charge de l'adhérent

### Horaires de la pratique :

Jeudi 20h00 à 20h45 Samedi 18h00 à 19h00

Adhésion:

Albertivillariens 295 Euros Extérieurs 305 Euros

POUR LES COMPETITIONS, IL FAUDRA REGLER LA LICENCE FSGT AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE SAUF POUR RAISON MEDICALE JUSTIFIEE.

EN CAS DE REMBOURSEMENT LE MONTANT SERA CALCULE AU PRORATA DES COURS DISPENSES ET EN FONCTION DES FRAIS ANNEXES

#### Pièces à fournir

- Réinscriptions : carte d'adhérent 2023-2024
- 1 enveloppe timbrée
- 2 photos d'identité
- Copie de la pièce d'identité de l'adhérent et d'un parent
- Copie d'un justificatif de domicile (EDF, téléphone fixe...) ou le cas échéant, attestation d'hébergement accompagnée de la copie d'un justificatif de domicile et de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Charte et formulaire mineurs à télécharger sur le site et à remplir

### Arrêt des activités : 15 juin 2025

En plus des fermetures techniques imposées par la piscine, le club cessera sesactivités à chaque période de vacances scolaires.